



Reconnue organisme d'intérêt général

Quimper, le 09 octobre 2008.

Objet : NOTRE APPEL DE TAXE D'APPRENTISSAGE

Cher Collègue,

Vous n'êtes pas sans savoir que nos entreprises sont confrontées à un **ENJEU MAJEUR** : insérer et fidéliser les Jeunes dont elles ont un besoin essentiel !

Depuis 1993, notre Club Jeunesse et Entreprises du Finistère ne cesse de mener des actions en vue du **nécessaire rapprochement** des Jeunes et des Entreprises, actions auxquelles vous vous associez régulièrement.

Notre club est aujourd'hui confronté, comme beaucoup d'associations, aux financements publics de plus en plus rares. Nos actions, portées par des bénévoles et coordonnées par notre déléguée salariée, ont besoin de ces financements pour mener à bien toutes les opérations visant à rapprocher le monde de l'enseignement avec celui de l'entreprise pour une mission essentielle de connaissance du tissu économique local et de ses besoins.

Pour autant vous avez, vous entrepreneur, **deux possibilités de préparer** l'intégration des jeunes en finançant AJE par :

- la **Taxe d'Apprentissage au titre de l'orientation professionnelle** (20% de vos obligations hors quotas) AJE étant habilitée depuis 2003 ; **taxe dont vous avez la totale liberté d'affectation,**
-
- la **Cotisation d'adhésion** qui vous permet de bénéficier **d'une réduction d'impôt de 60%** car notre association est reconnue **organisme d'intérêt général.**

Aussi, afin de mener à bien notre défi commun, **nous avons besoin de vous** et vous sollicitons pour la prochaine collecte pour un versement à votre collecteur habituel, assorti d'une demande ferme d'affectation au profit de l'Association Jeunesse et Entreprises - Club du Finistère (Siret : 434 094 629 00020).

Vos contributions sont indispensables pour assurer la continuité de notre Association d'entrepreneurs. Faites nous connaître, dès que possible, vos intentions, en remplissant les documents joints, soyez en dès maintenant remercié.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Cher Collègue, nos salutations distinguées.

Gérard PERROUD
Président

Documents joints : notre programme d'actions 2008/2009
l'imprimé de demande d'adhésion
l'imprimé Taxe Apprentissage